

COMPTE RENDU

COMMISSION FORMATION

JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021 – VISIOCONFERENCE

EQUIPE DE DIRECTION PAR INTERIM : Marie CLOUTOUR, François DUBASQUE, Matthieu LEE, Jean-Louis YENGUE

PRESENT.E.S : Claire LOTIRON, David BODET, Yannis DELMAS, Jean-Pierre ESCRIVA, Arnaud FRANCOIS, Yvan HOCHET, Armelle JACQUEMOT, Pierre KAMDEM, Emilie NOIRTAULT, Nabila OULEBSIR, Nicolas TRAN, Catherine TREHONDAT, Siobhan VICENTE-FREDEFOND

EXCUSE.E.S : Isabelle AABKARI, Alzira FONTAINE, Marie-José GRIHOM, Gilles MOREAU

INVITE.E.S : Benoît AUBIGNY, Marlène BELLY, Céline BERGEON, Stéphane BOISSELLIER, Thomas BOYER-KASSEM, Alexis CUKIER, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Manuel GIMENES, Sandrine KALENZAGA, Eric LAMBERT, Lucie MALBOS, Benoît LEROUX, Véronique MEYER, Marie-Luce PUJALTE-FRAYSSE, Sylvain ROUX, Thierry SAUZEAU, Fabrice VIGIER

PREAMBULE

Cette séance a été élargie aux porteurs et porteuses de mention puisque l'élaboration de la nouvelle offre de formation est à l'ordre du jour et qu'une synthèse du travail effectué sur l'enveloppe horaire par chacune des mentions sera présentée.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 MARS

Le compte rendu de la dernière séance qui s'est tenue le 11 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

POINT SCOLARITE

- Les résultats du Baccalauréat seront connus le 6 juillet.
- La phase complémentaire de Parcoursup se déroule du 16 juin au 16 septembre.
- Les inscriptions administratives seront ouvertes à partir du 7 juillet jusqu'au 22 juillet, puis du 17 août au 16 septembre.
- Les droits d'inscription 2021-2022 devraient être identiques à ceux de 2020-2021 :
 - Licences et Licences professionnelles : 170€
 - Masters : 243€
 - Doctorats : 380€
 - La Contribution à la Vie Etudiante et Campus passe de 91€ à 92€.

Les effectifs ne sont pas connus à ce jour, les services centraux communiqueront l'état des inscriptions à la date du 22 juillet avant la fermeture estivale. Les premières estimations montrent une tendance à la hausse en Licence et Master.

Pour les 2^e et 3^e années de Licence, le taux de réussite sera bientôt communiqué puisque les délibérations de la 2nde session débutent en cette fin de semaine.

Les services centraux ont alerté les composantes sur les difficultés que les étudiant.e.s de 1^{ère} année pouvaient rencontrer pour s'orienter sur les différents sites de l'université. Ces difficultés seront d'autant plus importantes cette année que la Journée Portes Ouvertes a eu lieu de façon virtuelle. Il a donc été demandé que les lieux de formation soient bien renseignés sur les fiches de formation et sur le site internet des composantes. Chaque département est donc invité à entreprendre les vérifications de ces renseignements sur ses fiches de formation et son éventuel site internet. Par ailleurs, l'université crée un « Espace lycéens » sur son site internet pour y rassembler toutes les informations pratiques utiles.

POINT RENTREE 2021

Lors de sa dernière déclaration en mai, la ministre a évoqué une rentrée universitaire en 100% présentiel. Il est tout de même possible que les directives changent, même à la dernière minute, en fonction de la situation sanitaire.

Rappel du calendrier de l'UP :

- Accueil des étudiant.e.s à partir du mercredi 1^{er} septembre (pour prendre en compte les étudiant.e.s qui travaillent jusqu'au 31 août)
- Réunions de rentrée mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3 septembre
- Début des cours : lundi 6 septembre

La Maison Des Etudiants et l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville sont entrées en contact avec la Direction pour demander à pouvoir communiquer au sein de l'UFR sur le mentorat d'accueil. L'AFEV organise le mentorat des primo entrant.e.s par des binômes. Les représentant.e.s de l'AFEV vont contacter les départements. Ce mentorat a déjà eu lieu par le passé, mais n'avait pas été renouvelé lors de la rentrée 2020 pour cause de pandémie.

Echanges :

*La rentrée universitaire a lieu très tôt, on peut même dire trop tôt. Il ne reste pas suffisamment de temps de pause pédagogique pour la recherche.

→Le calendrier qui a été voté par l'Université de Poitiers tient compte de la volonté de maintenir une 13^e semaine.

OFFRE DE FORMATION 2022-2028

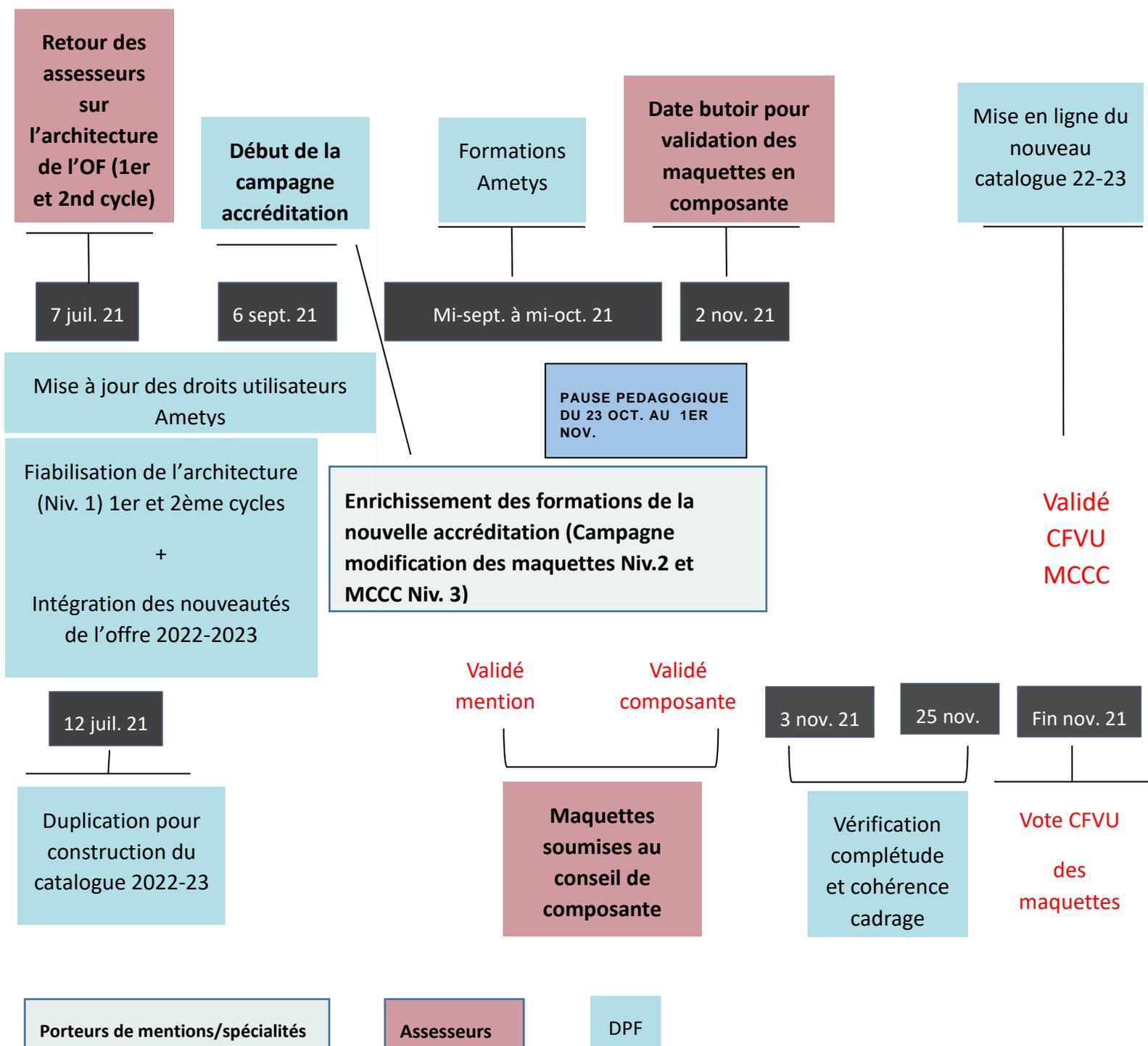
1.Volet pédagogique

- **Le calendrier :**

- Les fiches Licence ont déjà été remontées, mais des corrections peuvent être effectuées jusqu'au 2 juillet.
- Les fiches Master ne doivent comprendre que les mentions et parcours, et sont à retourner pour le 2 juillet.

- Le vote des maquettes aura lieu lors d'un Conseil d'UFR fin octobre puisque la date butoir de validation en composante est le 2 novembre, date de retour de la pause pédagogique.

Calendrier Ametys offre de formation 2022-2023 (nouvelle accréditation)



- **Cadrage licence**

Principe de la spécialisation progressive

Rappel du cadrage : 1500 heures étudiant.e. d'enseignement et d'encadrement pédagogique

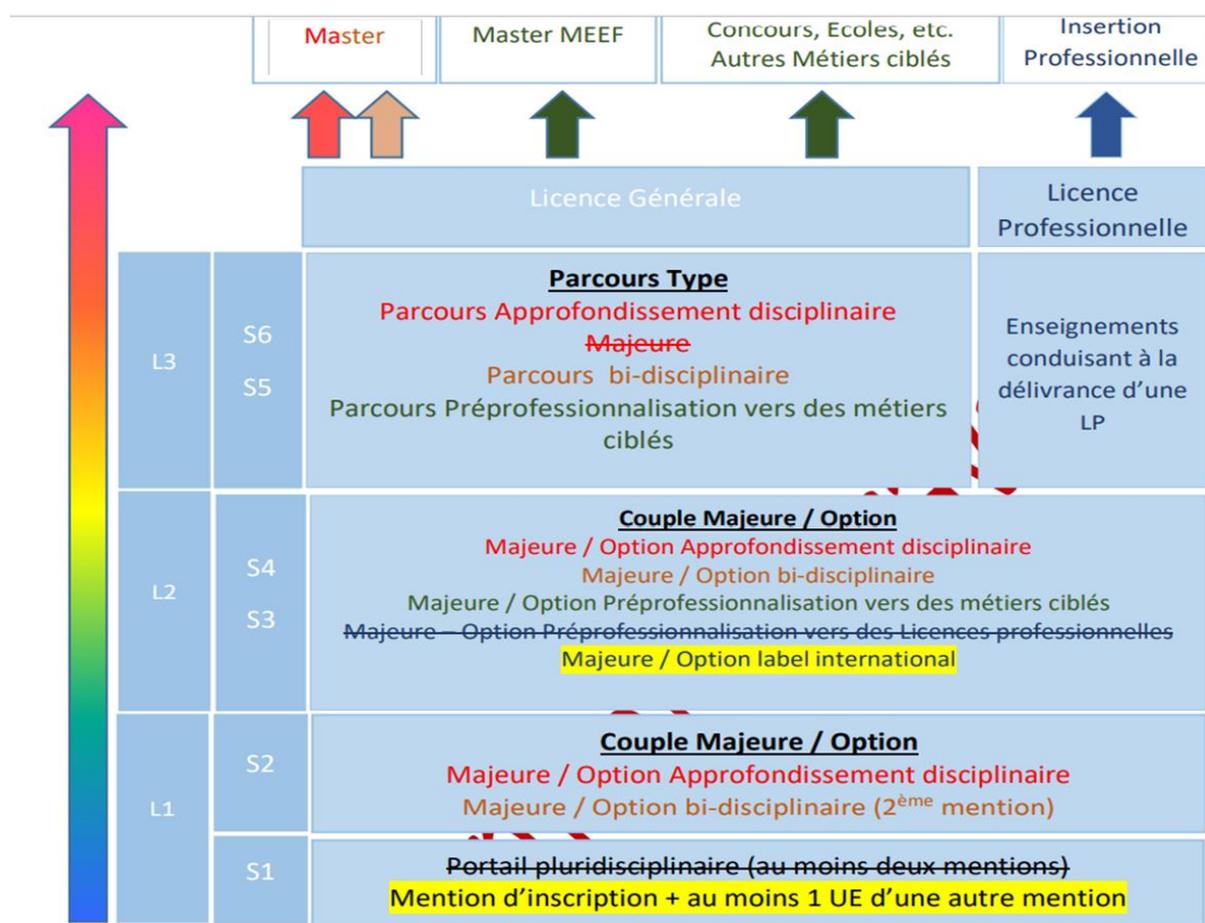
Equilibre CM-TD

300h Pratiques Pédagogiques Diversifiées

Autre principe : 1 ECTS = 25h (33% d'enseignement et 67% de travail personnel), donc 1 UE de 3 ECTS = 24h d'enseignement et d'encadrement pédagogique

Un document de synthèse du groupe de travail de l'UP a été communiqué en amont de cette séance.

La proposition est de supprimer les portails et de mettre en place le principe du couple Majeure/Mineure.



		PARCOURS APPROFONDISSEMENT	PARCOURS BI-DISCIPLINAIRE	PARCOURS PREPROFESSIONNALISATION
L3	S6	5 UE, 30 ECTS dont 6 ECTS dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales	5 UE, 30 ECTS pour les deux mentions (50% chacune), dont 6 ECTS dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales	Majeure : 4 UE disciplinaire, 24 ECTS et Option UE4 : 1 UE 6 ECTS. Parmi ces 30 ECTS, 6 ECTS sont dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales
	S5	5 UE, 30 ECTS dont 6 ECTS dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales	5 UE, 30 ECTS pour les deux mentions (50% chacune), dont 6 ECTS dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales	Majeure : 4 UE disciplinaire, 24 ECTS et Option UE4 : 1 UE 6 ECTS. Parmi ces 30 ECTS, 6 ECTS sont dédiés à l'apprentissage contextualisé des compétences transversales
L2	S4	Couple Majeure/Option Majeure : 3 UE disciplinaires, 18 ECTS Option : 1 UE, 6 ECTS		2 UE transversales 6 ECTS
	S3	Couple Majeure/Option Majeure : 3 UE disciplinaires, 18 ECTS Option : 1 UE, 6 ECTS		2 UE transversales 6 ECTS
L1	S2	Couple Majeure/Option Majeure : 3 UE disciplinaires, 18 ECTS Option : 1 UE, 6 ECTS		2 UE transversales 6 ECTS
	S1	« Portail » (2 UE disciplinaire et 2 autres UE d'une autre mention) ou couple Majeure/Mineure (3 UE disciplinaire et 1 UE d'une autre mention) 4 UE, 24 ECTS		2UE transversales 6 ECTS

Propositions soumises à la discussion :

- Harmonisation du L1S1 à l'échelle de la composante, selon le principe du couple majeure/mineure (3 UE disciplinaires et 1 UE4 d'une autre mention)
- Harmonisation du fonctionnement de l'UE4 : 6 autres mentions au choix ou association avec une ou deux autres mentions
- UE4 entièrement en CM (6 ECTS / 48h)

Echanges :

* Cette proposition concerne L1S1, elle pourrait être envisagée pour L1S2, mais pas au-delà car il s'agit d'une passerelle et non d'un parcours.

* Si l'UE 4 est ouverte à toutes les autres disciplines, alors
d'un point de vue logistique, il faudra bloquer 2 demi-journées
il faut prendre en compte les éventuels déplacements des étudiant.e.s sur les 2 sites, campus et centre-ville

l'effectif élevé des étudiant.e.s de Psychologie pourrait poser un problème d'accès aux autres étudiant.e.s

il pourrait être mis en place une jauge comme cela existe pour l'UE d'Ouverture ; l'UP n'a pas donné de réponse à ce sujet

la jauge s'adresserait-elle seulement aux étudiant.e.s de Psychologie ou à tous.toutes ?

* Si l'UE n'est pas ouverte à toutes les disciplines, alors il faut qu'elle permette l'association d'au moins 3 disciplines.

* Si des partenariats entre les disciplines sont faits alors il faut être vigilant à l'égalité entre étudiant.e.s parce que certain.e.s pourraient avoir beaucoup moins de choix que d'autres.

* Le département de Musicologie aura besoin de locaux en-dehors du PUMD où le maximum d'étudiant.e.s accueilli.e.s dans une salle est 50.

Suite aux échanges, il est convenu :

- **l'harmonisation du L1S1 à l'échelle de la composante selon le principe du couple Majeure/Mineure**
- **l'ouverture de l'UE à toutes les mentions ou le choix d'un ou plusieurs partenariats (2 ou 3 autres disciplines maximum) sera tranché en conseil d'UFR.**
- **uniquement des cours magistraux de découverte pour l'UE4**

Le département de Psychologie pourrait rencontrer des difficultés à établir des partenariats avec d'autres disciplines compte tenu de ses effectifs très importants. Il est envisagé que l'UE4 soit ouverte par le département de Psychologie avec des enseignant.e.s d'autres mentions qui viendraient donner des cours de leurs propres spécialités. Cette solution pourrait être combinée avec la mise en place de jauges uniquement pour les étudiant.e.s de Psychologie dans les UE ouvertes par les autres départements, mais avec une jauge minimale également. Le résultat de la réflexion sera présenté en Conseil d'UFR.

Langues

- Suppression du parcours international qui devient une option du S3 au S6. Toutes les composantes n'avaient pas créé ce parcours d'où la décision de sa suppression. Cela entraîne des modifications sur les fiches Licence.
- Maintien LVE en UE 5 (3 ECTS, 24h étudiant.e)
- Principe de la certification anglaise obligatoire.

La Commission doit se prononcer sur le maintien ou non d'un choix de LVE.

L'UFR SHA est la seule à proposer plusieurs LVE. Pour le moment seul le passage de la certification en anglais est obligatoire, mais à terme la réussite au test pourrait être demandée. Dans la Nouvelle Offre de Formation, il sera possible d'avoir une 2^e LVE.

Echanges :

*Des étudiant.e.s ont étudié une autre langue que l'anglais en LV1 au lycée et souhaitent continuer cet apprentissage. D'autres étudiant.e.s ont un projet Erasmus et ont besoin de se perfectionner dans une autre langue que l'anglais.

*Le parcours international devient une option, mais les mêmes enseignements des autres langues seront possibles du S3 au S6.

En conclusion, il est décidé de garder la pluralité des LVE.

UE6 Outils et compétences transversales

Un document de synthèse du groupe de travail de l'UP a été communiqué en amont de cette séance.

Points de vigilance :

- Proposition de la commission numérique de rendre la certification PIX obligatoire en L3
- Volume horaire global actuellement réparti du S1 au S3 : 30h numérique, 18h recherche documentaire, 18h PPPE, 6h méthodologie universitaire. Proposition de garder le même volume mais organisé différemment (S1, S3, S4, avec bascule de l'UE d'Ouverture en S2).
- Proposition de garder au moins 50 % de temps d'enseignement pratique encadré (prise en main des ressources)

Informations :

- Des tutoriels sont à disposition des étudiant.e.s sur la tutothèque de l'UP.
- Pascale Larigauderie est la référente numérique pour l'UFR.
- Formation des enseignant.e.s à l'utilisation des ressources numériques : un « ambassadeur de l'hybridation » devra être nommé par chaque composante. Un courriel sera envoyé prochainement à tou.te.s les enseignant.e.s avec la fiche de poste.

Echanges :

*Yvan Hochet, responsable de la BU Michel Foucault, rappelle que la formation à la recherche documentaire sur le terrain est nécessaire et qu'elle ne peut pas se faire qu'en cours magistraux.

* Le passage de l'UEO au S2 résout les problèmes logistiques pour les compétences transversales mais qu'en est-il pour l'UEO ?

Cette UEO dépend de l'UP et non des composantes, et est soumise à des jauges.

Pratiques Pédagogiques Diversifiées

Un document de synthèse du groupe de travail de l'UP a été communiqué en amont de cette séance.

Des PPD ont été supprimées pour n'en garder que 5.

Description de pratiques pédagogiques visant à renforcer les capacités d'apprentissage autonome des étudiant.e.s :

- Classe inversée
- Plateforme en autonomie
- Suivi individualisé sur plateforme
- Simulation et jeu pédagogiques
- Pédagogie par projet

Pour chacune d'entre elles, mode de comptabilisation maquette et mode de comptabilisation en HéqTD.

Les PPD ont été votées en CFVU le 24 juin.

• **Projet de création du Master Anthropologie**

Le département d'Anthropologie souhaite créer un Master mention Anthropologie parcours Ethnographie et écritures audiovisuelles. La responsable du département Armelle Jacquemot en fait la présentation.

Pour rappel, la création du département d'Anthropologie a été votée en Conseil d'UFR le 9 novembre 2017 et est devenue effective à la mise en place des nouveaux statuts de l'UFR au 1^{er} janvier 2020. Le but était de développer une offre de formation jusqu'en 2^e cycle.

A ce jour, l'Anthropologie est proposée à tou.te.s les étudiant.e.s de Licence via un parcours en L3 et des UE optionnelles en L1 et L2. Des enseignements sont donnés spécifiquement pour le département de Sociologie.

Cette nouvelle offre de formation pour les 1^{er} et 2^e cycles est pensée dans la progressivité : options, parcours et Master. Elle est basée sur le potentiel enseignant du département composé de Alexis Avdeeff MCF en Anthropologie, Pascal Bouchery MCF en Anthropologie, Armelle Jacquemot MCF en Anthropologie et vidéaste, et Adelina Miranda PU en Anthropologie. Pour le Master, s'ajoute à l'équipe Marlène Belly, MCF en ethnomusicologie du département de Musicologie. Le volume d'heures total de cette offre est de 672 HETD (soit 192 heures x 3.5 postes d'enseignant.e.s-chercheu.r.se.s).

Le master mention Anthropologie parcours Ethnographie et écritures audiovisuelles a pour but d'ouvrir au monde de la recherche et de la communication audiovisuelle scientifique. Il s'adresse aux étudiant.e.s formé.e.s à l'Anthropologie qui souhaitent poursuivre en 2^e cycle et intégrer le monde de la recherche, et à des étudiant.e.s, salarié.e.s en congé de formation ou demandeu.r.se.s d'emploi qui souhaitent se former à la communication audiovisuelle scientifique et aux relations entre science et société.

Des mutualisations avec les parcours EXHIST et Mondes antiques du master HCP sont prévues. Des discussions sont en cours avec le Master Mondes médiévaux.

Ce Master est adossé au laboratoire CRiHAM.

Dans le cadre des programmes Erasmus et Coimbra les étudiant.e.s pourront suivre un semestre d'étude à l'étranger (au S2 du M1). Des étudiant.e.s en mobilité entrante seront accueilli.e.s. Des formations dans différentes universités ont déjà été présélectionnées pour mettre en place ces échanges.

Echanges :

*Pourquoi le CRiHAM a-t-il été choisi comme laboratoire d'adossement ?

→ Il n'existe pas de laboratoire d'Anthropologie, il fallait donc se tourner vers un laboratoire pluridisciplinaire et deux des enseignant.e.s-chercheu.r.se.s du département d'Anthropologie sont membres du CRiHAM. De plus, des cours d'Anthropologie sont proposés dans le cadre du master Mondes antiques depuis 2018. Il existe également une proximité avec les laboratoires CESCUM et HeRMA, et des mutualisations existent déjà.

Si des porteurs et porteuses de mention voient de possibles mutualisations, ils.elles sont invité.e.s à contacter le département d'Anthropologie.

2. Synthèse des discussions avec les responsables de formation

La Direction remercie tous les porteurs et porteuses de mention qui ont participé aux rencontres avec l'équipe décanale.

Les porteurs et porteuses de la Licence de Psychologie et du Master 1 MEEF seront prochainement rencontrés.e.s.

Un tableau faisant le récapitulatif des baisses horaires pour chaque mention a été compilé. Les estimations sont dans la fourchette basse et seront à vérifier après la saisie des maquettes dans le logiciel Amétys.

Le cadrage définitif voté par l'UP ainsi que des décisions qui viennent d'être prises telles que la suppression des portails et la mise en place du principe Majeure/Mineure vont encore amener les chiffres à évoluer.

récapitulatif baisse	HeqTD	total/ département
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT		523
Licence Pro Agronomie	80	
L Géographie et Aménagement	98	
M Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	225	
M Migrations Internationales	120	
HISTOIRE		399
Licence	324	
Master Monde médiévaux	75	
HAA		214
Licence	214	
Master HCP	214	214
MUSICOLOGIE		100
L Musicologie	100	
M Musicologie	0	
PHILOSOPHIE		65
Licence Philosophie	45	
Master	20	
PSYCHOLOGIE		509
Licence Psychologie	422	
Master Psychologie	87	
SOCIOLOGIE		332
Licence Sociologie	144	
Master Sociologie	188	
Sc info com		79
Master information, communication ; Parcours EsDoc et Web édito	79	
TOTAL		2435

Pour l'ensemble des formations, les principales démarches entreprises sont :

- un bilan a été fait de l'offre de formation en cours et des ajustements ont été faits. Par exemple, des étudiant.e.s de Master ont demandé à avoir plus de temps pour travailler sur leur mémoire et cette demande a été prise en compte avec une baisse des heures d'enseignement.
- des TD ont été transformés en CM
- des TP ont été transformés en TD
- des fusions de parcours
- des mutualisations
- la mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées qui permettent de diminuer le nombre de groupes

Le département de Psychologie a voté une baisse de la capacité d'accueil en L1 à 500 étudiant.e.s au lieu de 580 actuellement. Le Conseil d'UFR qui se tiendra le 8 juillet devra voter sur cette proposition.

La baisse de l'enveloppe horaire présentée ici est encore à affiner. Puis cette enveloppe sera présentée à la présidence de l'université et permettra de lever la cible des 43 000 HETD donnée par l'UP.